



COM

60 rue Vergniaud
75640 Paris CEDEX 13
www.fo-com.com
postes@fo-com.com

FANTASTIQUE ! EXTRAORDINAIRE !

Le Bonus Qualité va augmenter de...

...8,33 € par mois !

Merci Patron !

Ça y est, la direction de ColiPoste a tranché et a décidé d'accorder aux ColiPostiers une augmentation des primes **Bonus Qualité et Challenge**, sans en changer les critères d'attribution. Malgré la demande de **Force Ouvrière**, les critères de présentisme sont maintenus en l'état.

BONUS QUALITÉ : La « *valorisation de la contribution des ColiPostiers* », annoncée par le courrier de François Copigneaux (lire l'extrait ci-après), s'élève donc à **100 € maximum** pour 2009 (idem pour 2010) ! Soit : + **8,33 € par mois**.

LE CHALLENGE, quant à lui, est augmenté de **50 €**, soit une augmentation de **2 € par jour**, du 1^{er} au 24 décembre 2009.

Le **prorata** que nous réclamions ne sera pas appliqué : pas le droit d'être malade, en grève, d'avoir un impératif familial ou autres, ni d'être détaché... **Une seule absence, pas de prime !**

Pour Force Ouvrière, **c'est inadmissible !**

En ce qui concerne les **3 RC DANS LES PFC**, ceux-ci sont **supprimés**, (malgré notre demande de laisser le choix à l'agent du « rendu ou payé »), et **remplacés** par la même prime qu'en ACP, c'est-à-dire les **250 € du Challenge**.

**Les ColiPostiers peuvent maintenant juger
du niveau de reconnaissance et de
considération que leur porte la direction.**



**La Poste mérite un
REFERENDUM !**

En résumé, voici les mesures décidées par ColiPoste :

BONUS QUALITÉ :

- 2009 ▶ septembre/octobre : + 50 €, novembre/décembre : + 50 € (soit + 100 € en tout pour 2009).
- 2010 ▶ Idem que 2009, mais les 100 € sont répartis entre les bimestres de l'année.

CHALLENGE POUR LES ACP ET LES PFC :

- 2009 ▶ + 50 € (soit 250 €) pour la période du 1^{er} au 24 décembre, **sans aucune absence.**
- 2010 ▶ 250 €.

Après l'espoir donné par le courrier du 1^{er} septembre, Force Ouvrière constate que :

- La direction n'a pas tenu compte des revendications légitimes du personnel, portées par les Organisations Syndicales.
- La concertation avec les représentants du personnel n'a été effectuée que dans la forme. Cela nous laisse à penser que les décisions étaient prises auparavant. Pour Force Ouvrière, la direction a pratiqué un simulacre de dialogue social, car rien n'a été concédé.
- Les inégalités et les injustices persistent! (par exemple : 1 agent/5 ne touche pas du tout de Bonus Qualité). La direction en a décidé ainsi, en toute connaissance de cause.

Pour rappel, extrait du courrier de F. Copigneaux envoyé à tous les ColiPostiers le 1^{er} septembre 2009 :

« Je vous remercie de votre contribution à nos performances et de votre participation individuelle à la mise en œuvre rapide de ces différentes évolutions.
Je tenais dans ce cadre à vous informer que j'invitais actuellement les organisations syndicales à échanger sur les conditions dans lesquelles nous pourrions valoriser cette contribution, par exemple par une augmentation du montant du bonus qualité.
ColiPoste a besoin de voir tous ses collaborateurs travailler mieux ensemble. Il est de ma responsabilité d'engager le dialogue et de donner à chacun d'entre vous l'envie de poursuivre ses efforts. »

**Les promesses n'engagent
que ceux qui les écoutent !**

**LA NÉGOCIATION,
C'EST NOTRE FORCE**